

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 2 décembre 2019 à 20h30

Présents : CAS Christelle, BERNARD Evelyne, LURETTE Florence, MANTEL Thierry, CHARLES Dominique, POIRET Mathieu

Absents excusés : PATE Claudine (qui donne pouvoir à Christelle CAS), DOYEN CUIF Caroline et DEVAUCHELLE Evelyne

Secrétaire de séance : Florence LURETTE

Approbation à l'unanimité du dernier procès-verbal du 10 septembre 2019

- 1) Madame le maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour car nous avons reçu ce matin la **proposition de l'ADICA pour signer une convention** en ce qui concerne la prestation d'accompagnement ponctuel à maître d'ouvrage. Ce point est examiné en premier.

Il s'agit d'une convention entre l'ADICA (agence d'ingénierie départementale) et la commune dont l'objet porte sur une mission d'assistance technique et administrative « dossier amendes de police pour la création de plateaux face à l'école ». La mission comprend :

- La réalisation d'une étude de faisabilité
- La constitution du dossier « amendes de police »
- La réalisation d'une estimation chiffrée

Le coût forfaitaire de la prestation de l'ADICA est de 300 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la *majorité* (6 pour et 1 contre) d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention avec l'ADICA.

- 2) **Délibération pour signer une convention avec la Champagne Picarde concernant le RGPD (protection des données informatiques)**

Madame le maire rappelle pour chaque commune la nécessité de désigner un délégué à la protection des données pour assurer la mise en conformité avec le RGPD. La Champagne Picarde propose une convention de groupement de commande afin de procéder à la désignation d'un délégué à la protection des données mutualisé pour les communes volontaires. La CCCP est membre du GIE Convergence qui assure pour elle les missions liées à la mise en conformité RGPD. Les prestations du GIE Convergence débuteront au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 3 ans et pour un coût de 150 € par an. Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un DPD et d'autoriser Madame le maire à signer avec la Champagne Picarde la convention de groupement de commande.

Voté à l'unanimité.

- 3) **Délibération pour modification du règlement intérieur du cimetière**

Dans le cadre de la mise en conformité de notre cimetière, Madame le maire propose de modifier le règlement intérieur du cimetière de Roucy (validé par délibération du 26 juin 2014). Il est proposé de modifier l'article 17 comme suit : « Un terrain de 2 m de longueur et de 1m de largeur est affecté à chaque corps d'adulte »

Voté à l'unanimité

Madame le maire rappelle que la procédure de reprises de concessions (pour 35 d'entre elles) a été engagée en mars 2018. La reprise pourra donc être effective en mars 2021. Il faudra prévoir les dépenses afférentes au budget 2021.

4) Remplacement pour congé maladie

Madame le maire rappelle que le contrat de 15h de Monsieur Elie Jean-Michel s'arrête au 31 décembre. En raison des travaux dans le logement communal à continuer en janvier et de l'absence programmée de 6 semaines minimum de Monsieur Alain Vaucouloux à partir de début février (opération), Madame le maire propose de reconduire le contrat de Monsieur Elie, du 1er janvier au 31 mars (pour 15h/semaine).

Voté à l'unanimité

5) Informations

- La livraison des nouvelles plaques de rue et de la nouvelle signalétique sont prévues pour le 6 janvier. Installation à suivre suivant météo.
- Les travaux dans le logement communal avancent bien mais il reste beaucoup à faire
- Nous sommes toujours en attente de la signature chez le notaire des emplacements réservés au PLU (régularisation)
- Nous attendons également la proposition de l'USEDA pour le renforcement du réseau électrique (sur la partie haute du village)
- Prochain dossier important à étudier : la défense incendie (la remise aux normes et l'étanchéité de la cuve située au clos de Roucy). Des devis vont être demandés, puis les subventions correspondantes.
- Les travaux de la salle des fêtes sont terminés. Il reste à installer un local à poubelles derrière.
- Un nouveau projet privé de micro-crèche a été proposé à la commune. Le dossier a été transmis à la Champagne Picarde. Entre les projets privés et le projet public (de la CCCP), nous avons bon espoir de voir naître enfin une micro-crèche à Roucy.
- Parution de l'Echo de Roucy prévue avant les fêtes
- Noël des enfants prévu à la salle des fêtes le samedi 21 décembre.
- Distribution des colis pour les plus de 80 ans prévu semaine 51
- Cérémonie des vœux du maire le vendredi 10 janvier

Pas de questions diverses

Séance levée à 21h45